

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE D'AUTREVILLE SUR LA RENNE

HAUTE-MARNE

Séance du 10 Août 2020

NOMBRE DE MEMBRES

Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	11

Date de la convocation

24 juillet 2020

Date d'affichage

17 Août 2020

2020-05

Le Maire,

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

L'an deux mille vingt et le dix août euf juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CLOSS

Présents : Messieurs Patrice CLOSS, Ludovic JOBARD, Hervé FONTAINE, Jérôme POTELE, Michel BOUQUET, Emmanuel DROUOT, Mickael MOLIN et Mesdames Françoise GUILLAUMOT, Alexandra LAVANDIER et Jocelyne REMY

Absente : Madame Annick JOBARD ayant donné procuration à Monsieur Ludovic JOBARD

A été nommée secrétaire : Madame Françoise GUILLAUMOT

OBJET : APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT APRES ENQUETE PUBLIQUE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 ;

Vu la loi n°2006-1772 du 30/12/06 dite loi sur l'eau ;

Vu la délibération de l'organe délibérant de la commune, en date du 14/01/19 arrêtant le projet de zonage d'assainissement d'Autreville sur la Renne et de ses villages associés (Saint Martin sur la Renne et Valdelancourt) et autorisant le Maire à soumettre à enquête publique le dossier de zonage d'assainissement ;

Vu la décision N°E20000005/51 en date du 22/01/20, de M. le Vice-Président du tribunal administratif de Châlons en Champagne, par délégation du Président, désignant M. Philippe BONNEVAUX, en qualité de commissaire-enquêteur ;

Vu les pièces relatives au projet de zonage d'assainissement soumise à l'enquête publique ;

Vu l'arrêté du maire en date du 02/06/20 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique ;

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée du 25/06/20 au 25/07/20 inclus ;

Vu les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant qu'à cette phase de la procédure, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer et d'approuver le zonage d'assainissement après enquête publique :

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- Décide d'approuver le zonage d'assainissement collectif, tel qu'il est annexé à la présente pour :

- Autreville-sur-la-Renne,
- Saint-Martin-sur-la-Renne,
- Valdelancourt

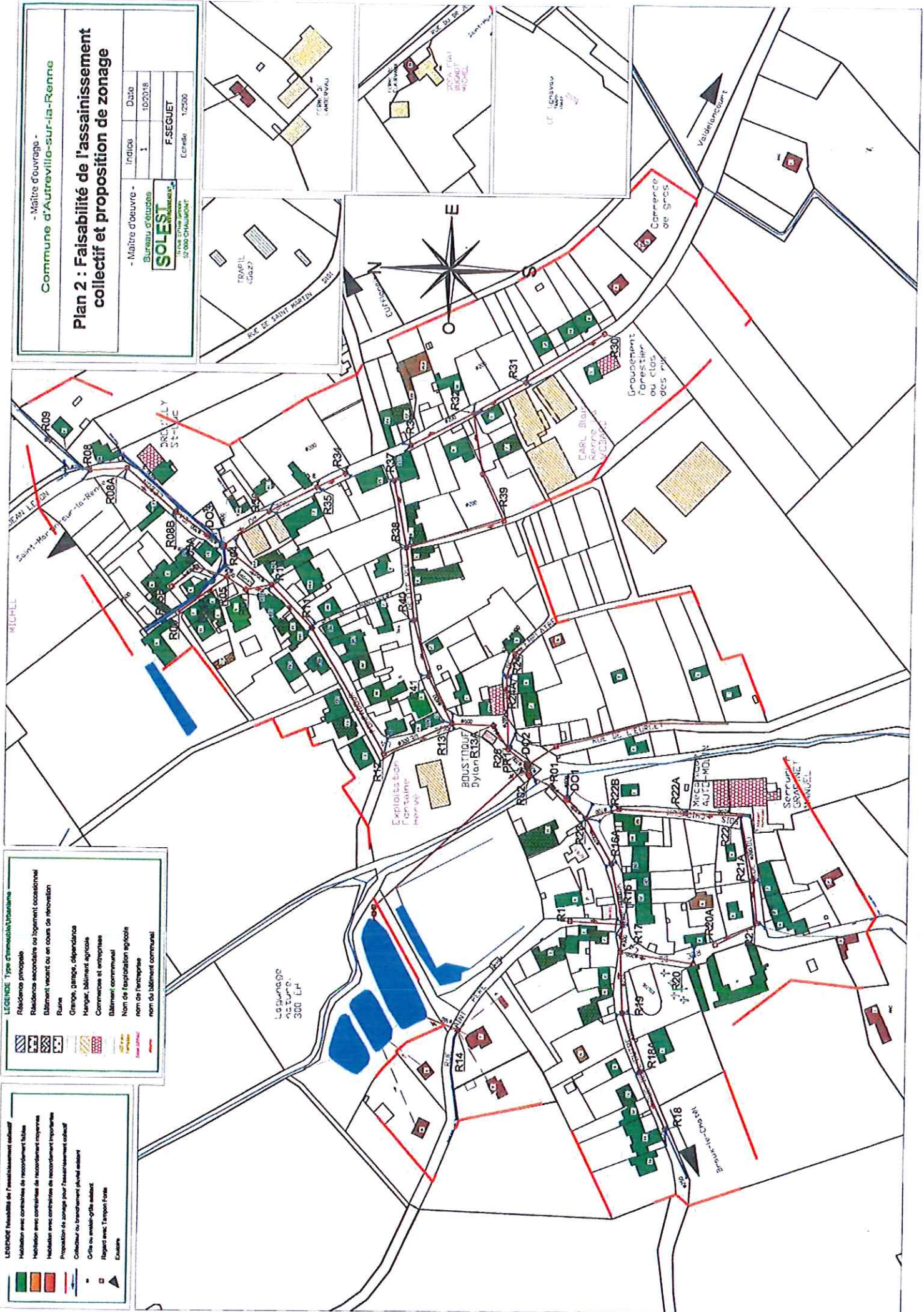
- Dit que le zonage d'assainissement approuvé est tenu à disposition du public en mairie et à la Préfecture de Haute-Marne pendant les jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Maître d'ouvrage -
Commune d'Autreville-sur-la-Renne

- Maître d'œuvre -
SOLEST
Bureau d'Études
17 rue du 11 novembre
52 000 CHALONNET

Indexe 1
Date 10/2018
F. SEGUET
Echelle 1:2500

Plan 2 : Faisabilité de l'assainissement collectif et proposition de zonage

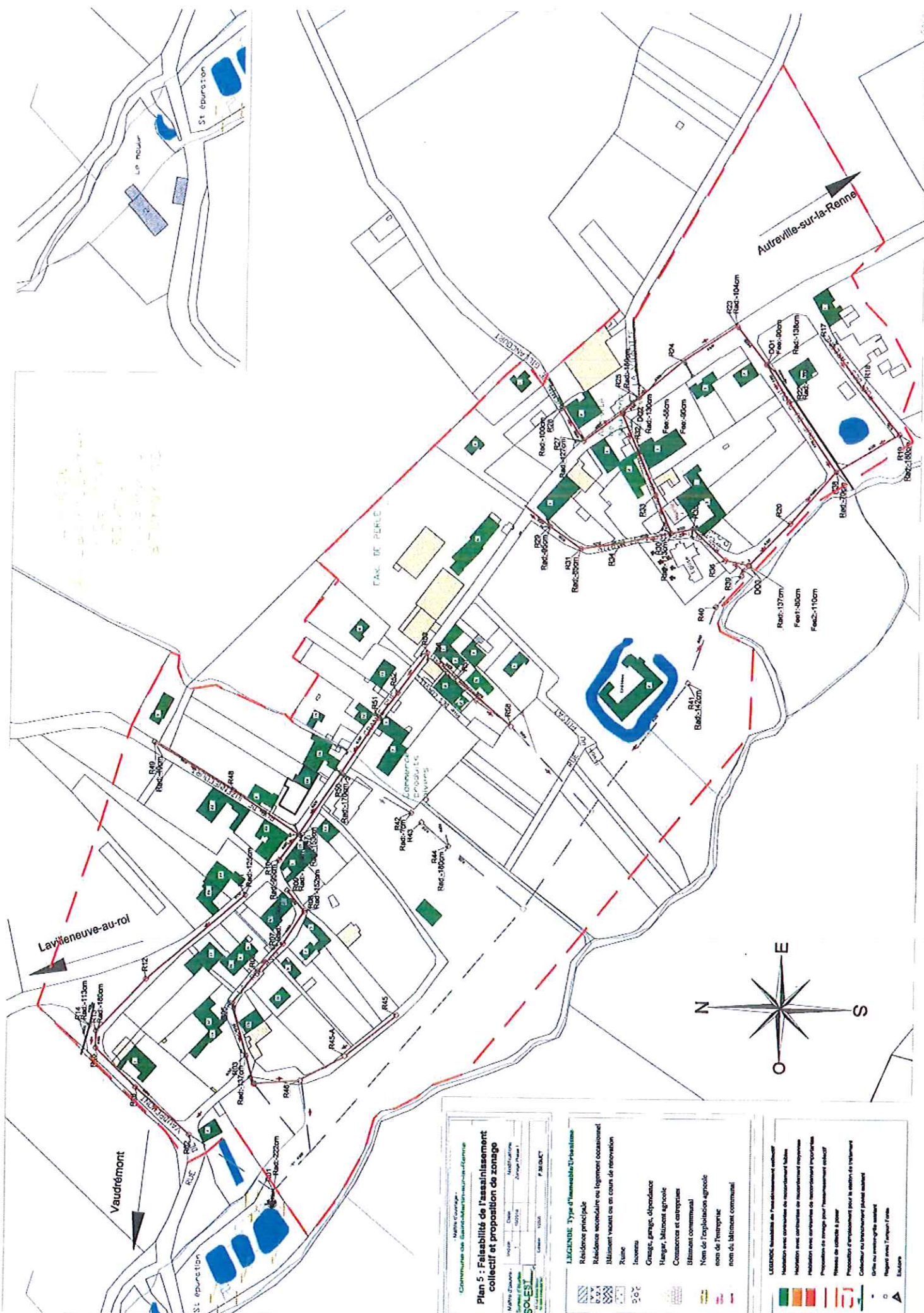


LEGENDE Type d'habitat/Usagers

- Résidence principale
- Résidence secondaire ou logement occasionnel
- Bâtiment vacant ou en cours de rénovation
- Ruine
- Grande, garage, dépendance
- Manger, bâtiment agricole
- Commerce et entreprise
- Bâtiment communal
- Nom de l'exploitation agricole
- Nom de l'entreprise
- nom du bâtiment communal

LEGENDE faisabilité de l'assainissement collectif

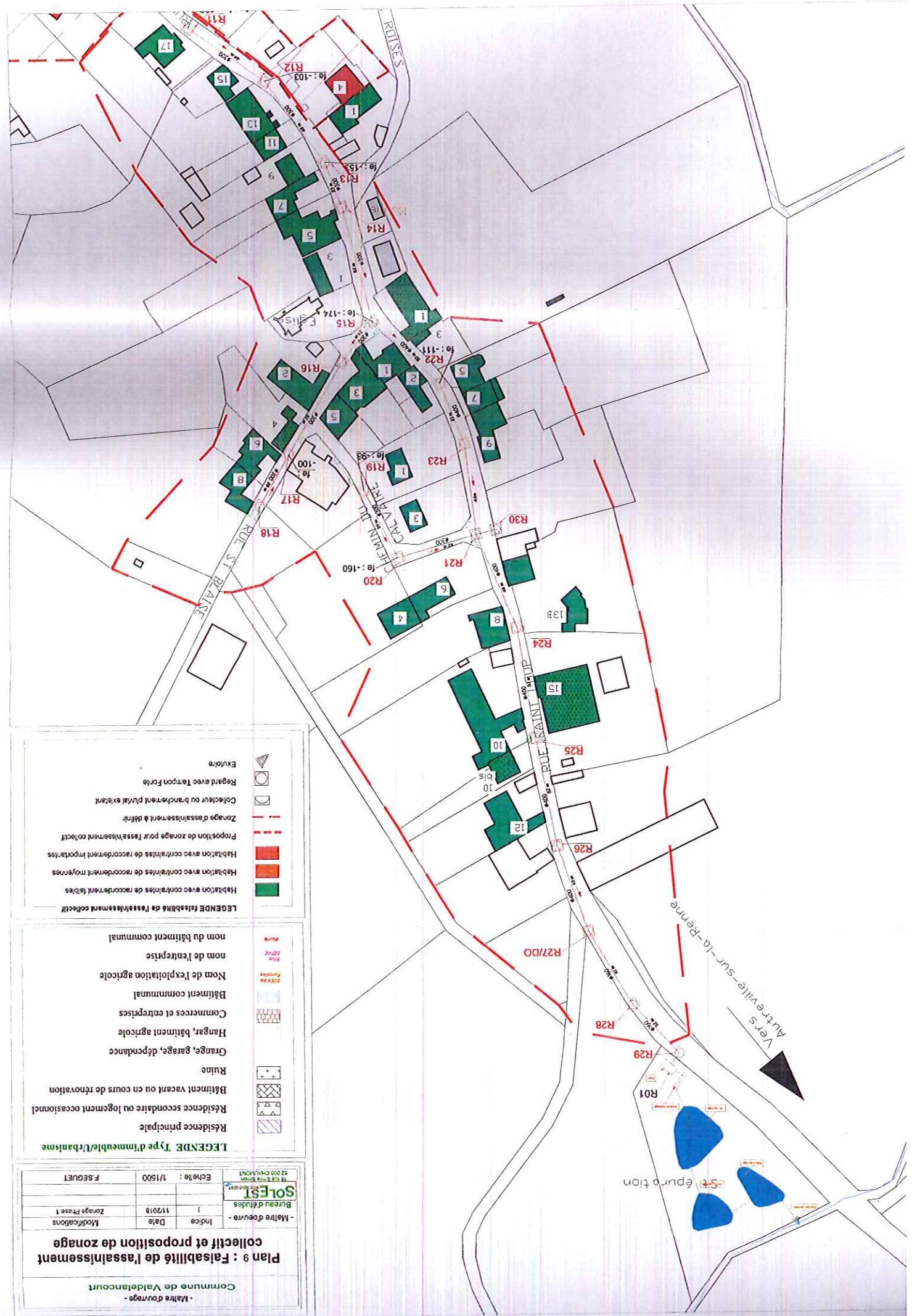
- Habitation avec contribution de raccordement habituelle
- Habitation avec contribution de raccordement moyennement
- Habitation avec contribution de raccordement importante
- Proposition de zonage pour l'assainissement collectif
- Collecteur ou branchement (seul ou mixte)
- Crête ou avaloir-grille subsolt
- Regard avec tampon foré
- Existant



Plan 5 : Félicités de l'assainissement collectif et proposition de zonage
 Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes Intercommunale Eau-Energie**
 Maître d'œuvre : **SOEST**
 Architecte : **P. BLOUET**
 Date : **12/2014**
 Zone : **Zone A - Zone B - Zone C**
 Echelle : **1:2000**

LEGENDE Type d'habitat/Utilisation
 Résidence principale
 Résidence secondaire ou logement occasionnel
 Bâtiment vacant ou en cours de rénovation
 Ruine
 Incendie
 Garage, garage, dépendance
 Hangar, bâtiment agricole
 Commerce et entreprises
 Bâtiment communal
 Nom de l'exploitation agricole
 nom de l'entreprise
 nom du bâtiment communal

LEGENDE Symboles de l'assainissement collectif
 Habitats avec courtoises de raccordement collectives
 Habitats avec courtoises de raccordement individuelles
 Habitats avec courtoises de raccordement individuelles
 Proposition de zonage pour l'assainissement collectif
 Réseau de collecte à poser
 Proposition d'aménagement pour le réseau de traitement
 Calculateur ou branchements joints existants
 Offres en émergence existantes
 Réseaux existants Tripartite
 Existant



LEGENDE Type d'habitat/Urbanisme

- Habitation avec contraintes de raccordement faibles
- Habitation avec contraintes de raccordement moyennes
- Habitation avec contraintes de raccordement importantes
- Proposition de zonage pour l'assainissement collectif
- Zonage d'assainissement à définir
- Collecteur ou branchement existant
- Regard avec Tampon Foré
- Exutoire

LEGENDE Type d'habitat/Urbanisme

- Résidence principale
- Résidence secondaire ou logement occasionnel
- Bâtiment vacant ou en cours de rénovation
- Ruine
- Grange, garage, dépendance
- Hangar, bâtiment agricole
- Commerces et entreprises
- Bâtiment communal
- Nom de l'exploitation agricole
- Nom de l'entreprise
- nom du bâtiment communal

- Maître d'ouvrage - Commune de Valdelancourt	
Plan 9 : Faisabilité de l'assainissement collectif et proposition de zonage	
- Maître d'œuvre - Bureau d'études SoEst	Indice : 1
Modifications	Date : 11/2018
Zonage Phase 1	Echelle : 1/1500
F. SEGUET	22 003 CHARENTAIS

Plan 10 : Faisabilité de l'assainissement collectif et proposition de zonage

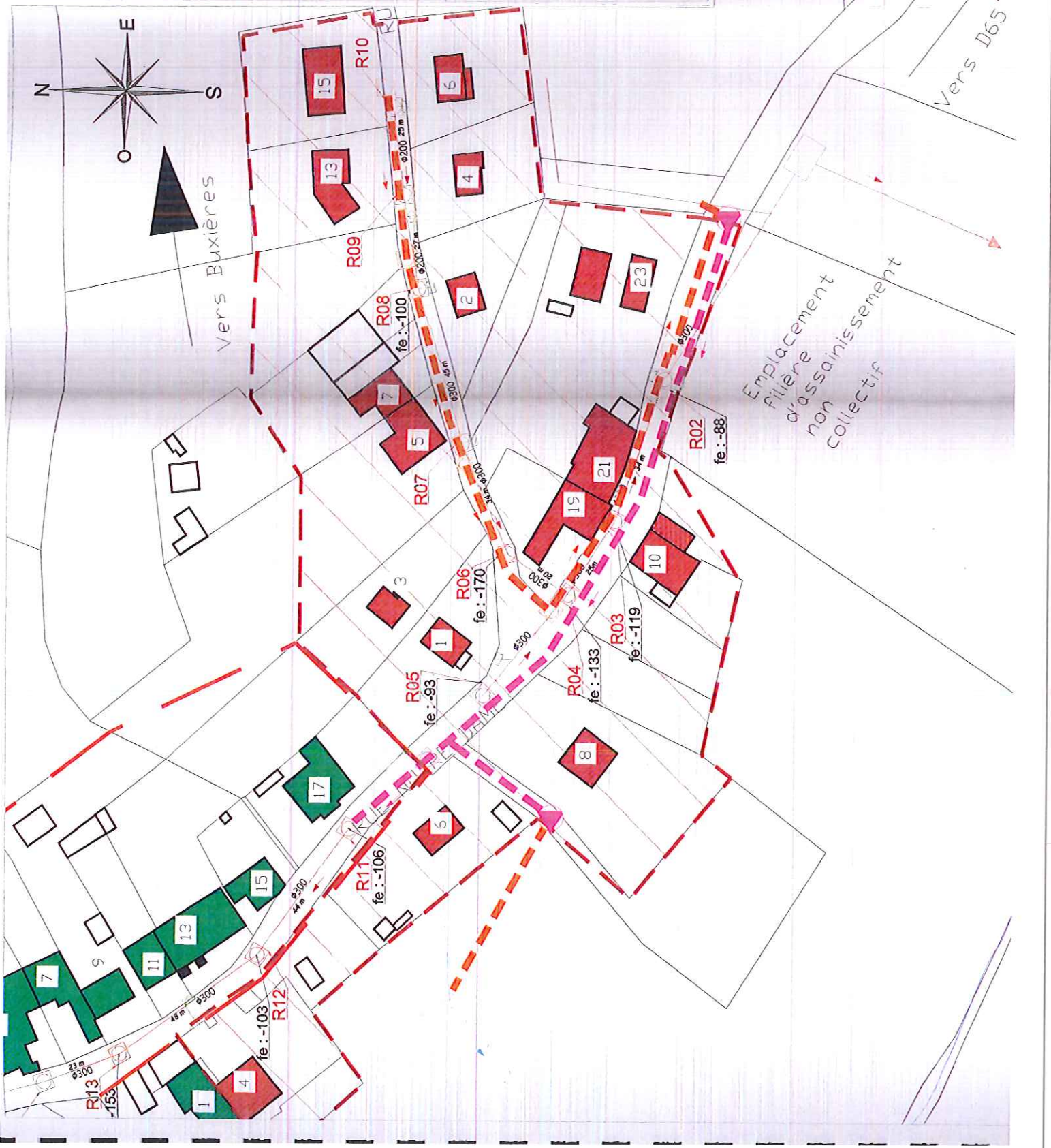
Maitre d'œuvre : Bureau d'Etudes SOLEST
 Date : 11/2018
 Modifications : Zone Phase 1
 Echelle : 1/1000
 F. SEQUET

LEGENDE Type d'immeuble/Urbanisme

	Résidence principale
	Résidence secondaire ou logement occasionnel
	Bâtiment vacant ou en cours de rénovation
	Ruine
	Grange, garage, dépendance
	Hangar, bâtiment agricole
	Commerces et entreprises
	Bâtiment communal
	Nom de l'exploitation agricole
	nom de l'entreprise
	nom du bâtiment communal

LEGENDE faisabilité de l'assainissement collectif

	Habitation avec contraintes de raccordement faibles
	Habitation avec contraintes de raccordement moyennes
	Habitation avec contraintes de raccordement importantes
	Proposition de zonage pour l'assainissement collectif
	Réseau de collecte à poser
	Proposition d'emplacement pour la station de traitement
	Poste de refoulement
	Canalisation de refoulement
	Collecteur ou branchement pluvial existant
	Grille ou averse-grille existant
	Regard avec Tampon Fontaine
	Exutoire


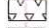











Emplacement
 filière
 d'assainissement
 collectif









Plan 9 : Faisabilité de l'assainissement collectif et proposition de zonage

- Maître d'œuvre -	Indice	Date	Modifications
Bureau d'études SOLEST 18 Rue Emile Simon 52 000 CHALMONT	1	11/2018	Zonage Phase 1
	Echelle :	1/1500	F.SEGUET

LEGENDE Type d'immeuble/Urbanisme

-  Résidence principale
-  Résidence secondaire ou logement occasionnel
-  Bâtiment vacant ou en cours de rénovation
-  Ruine
-  Grange, garage, dépendance
-  Hangar, bâtiment agricole
-  Commerces et entreprises
-  Bâtiment communal
-  Nom de l'exploitation agricole
-  nom de l'entreprise
-  nom du bâtiment communal

LEGENDE faisabilité de l'assainissement collectif

-  Habitation avec contraintes de raccordement faibles
-  Habitation avec contraintes de raccordement moyennes
-  Habitation avec contraintes de raccordement importantes
-  Proposition de zonage pour l'assainissement collectif
-  Zonage d'assainissement à définir
-  Collecteur ou branchement pluvial existant
-  Regard avec Tampon Foré
-  Exutoire

